

Lettre ouverte à la Maire de Paris envoyée par mail le 23 janvier 2018 et restée sans réponse

Madame la Maire,

Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Comme vous le savez, notre association Paris Animaux Zoopolis a participé activement à la Mission Animaux et milite notamment pour l'interdiction de la présence des animaux dans les cirques.

Lors du Conseil de Paris du 13 décembre 2017, le GEP et le MODEM-UDI ont déposé des voeux ayant pour objet l'interdiction de la présence d'animaux sauvages dans les cirques itinérants se produisant à Paris, à la suite de l'évasion de la tigresse Mevy et de sa mise à mort par son dresseur en plein Paris. A quelques voix près, ils n'ont pas été adoptés. Nous regrettons profondément que vous n'ayez pas voté ces voeux.

Au lieu de cela, le voeu défendu par votre adjointe Pénélope Komitès a été voté à l'unanimité. Par ce vote, la Ville de Paris se positionne ouvertement contre la présence d'animaux sauvages dans les cirques itinérants. Toutefois, vous avez décidé de continuer à accueillir les cirques de ce type, pour des raisons strictement juridiques, liées à la compétence restreinte de la Ville en matière de pouvoirs de police. Quel courage politique vous auriez eu en interdisant les spectacles avec animaux sauvages à Paris, quitte à ce que la Préfecture suspende cette décision ! Avec un tel voeu, vous auriez démontré votre sensibilité à la souffrance animale.

Dans ce contexte, notre association s'interroge sur le soutien actif de la Ville de Paris aux spectacles d'animaux dans les cirques.

la Ville de Paris fait la promotion de cirques avec animaux sur le site Internet Que faire à Paris ? et son magazine ;

chaque année, la Ville de Paris offre une campagne d'affichage (affiches 4 x 3 mètres) au Cirque d'Hiver Bouglione pour une valeur de 200 000 euros ;

chaque année, la Ville de Paris offre des places gratuites pour le cirque Pinder distribuées par les Mairies d'arrondissement.

Est-ce que le vote du voeux du 13 décembre 2017 aura des répercussions sur ces trois points ?
Ou est-ce que ce voeu n'aura aucune conséquence concrète et n'aura servi qu'à calmer l'opinion publique très sensible à cette question ? Allez-vous soutenir, encore une fois, que l'absence de pouvoir de police de la Ville vous interdit de rapporter ces mesures ?

Au delà des discours de circonstance, notre association restera vigilante sur la politique de la Mairie de Paris à l'égard de la captivité des animaux dans les cirques.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de notre haute considération.

Association Paris Animaux Zoopolis